

L 'ASPIRATION À LA LIBERTÉ: SCHEMAS DE RÉSISTANCES ET DE RÉVOLTES D'UNE FEMME AFRICAINE À UNE AUTRE...

(150ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage Contribution au Congrès de Paris du 13 Juin 1998 sur le nouveau visage de l'esclavage)

Clémence Zonon

Département de Science Politique
Université de Paris(Panthéon-Sorbonne).

L'esclavage des Noirs! Toute une matière à réflexion. Que l'on soit Noir ou Blanc, nul ne reste indifférent à cette cruauté humaine qui a couvert près de trois siècles de l'histoire de l'humanité. L' institution existait en Afrique depuis l'antiquité comme partout ailleurs: esclavage de Blancs, de Maures, de Noirs. Cependant, si toutes les sociétés ont fait l'expérience de l'esclavage, avec l'aspect mercantile qui d'habitude s'attache à l'idée de l'esclavage, en Afrique, l'esclave en général produit de la guerre n'était la plupart du temps ni, acheté ni vendu. En ce cas, il n'était pas une marchandise. Écrivains et journalistes ont appliqué le terme de l'esclavage à des situations d' exploitation du travail, ou autres situations jugées insupportables mais qui ne correspondent en rien à la réalité de ce que le Code Noir, promulgué par Louis XIV, définit légalement comme «l'existence d'êtres réduits à l'état de propriété mobilière, transmissibles par héritage, où légalement susceptibles d'être vendus à l'égal de toute autre marchandise avec toutes les conséquences connues d'user, de jouir ou d'abuser de la dite propriété.»¹ C'est ainsi que le terme d'esclavage va subir un

¹ R. Mathieu, le Code noir, *Revue Humanisme* Paris, EDIMAF, Décembre 1987 page 26 à 28.

glissement sémantique. La notion de l'esclavage ayant disparu dans les codes législatifs contemporains, le statut juridique d'esclave n'existe plus, mais cette avancée juridique notable n'exclut pas le fait de condamner haut et fort toutes les situations d'exploitation et de domination qui comme l'esclavage restent incompatibles à l'idéal de liberté et de démocratie que l'on souhaite pour le XXI^e siècle.

Cela dit, à tout état d'exploitation peut correspondre un état de résignation totale ou partielle ou en ce qui nous concerne, un état de révolte et de résistance active ou passive. Etat dont il sera question dans la présente Communication, d'abord au regard de la vie de certaines femmes africaines, qui ont refusé par diverses formes de contestation et de rébellion leur statut de femmes esclaves entre le 16^e et le 19^e siècle. Ensuite, par le vécu des femmes africaines d'aujourd'hui qui puisent, dans leurs convictions éthiques et spirituelles, de quoi échapper au quotidien à leur double situation d'oppression, situation qu'explique le poids des formes classiques d'oppression entre hommes et femmes, aggravé par les situations qui découlent des relations d'oppression entre les États riches et les États pauvres.

I- Révoltes et résistance des femmes africaines esclaves

L'histoire des Africains, celle écrite par certains colons, marchands d'armes, missionnaires ou certains ethnologues, a longtemps entretenu dans les mémoires la négation de la capacité des Noirs à juger de leur condition d'opprimés pour la contester. Cette version globalisante de l'histoire des Africains pourrait être en partie rectifiée par celle des femmes esclaves qui revendiquaient unanimement le refus de l'esclavage et l'aspiration à la liberté. Leurs résistances et

leurs révoltes individuelles ou collectives s'exprimaient soit par des actes d'insoumission et de désertion, soit des actes d'empoisonnement, d'avortement, de suicide ou d'homicide, ou encore par la pratique de cultes africains interdits.

1- L'insoumission: Dans la contestation de l'autorité coloniale, les femmes savent paraître, dans les luttes de libération, sur les champs de coton et de cannes à sucre. Il y aussi le fait qu'elles savent se montrer volontairement incapables de travailler, ou exécutent de façon défectueuse les tâches; ce qui constituera souvent la source permanente de leurs conflits avec les commandeurs. Elles élaborent de diverses façons des stratagèmes qui les opposent à l'accomplissement des tâches espérées par le planteur, le désordre de la volonté. Le terrain de l'obstruction a plusieurs facettes C'est la simulation de la maladie, malgré la menace de châtiments avilissants, c'est aussi l'auto-mutilation, comme recours, pour parer à toute éventualité d'enrôlement le plus forcé dans les ateliers.

2- Avortements et infanticides: Ils sont aussi l'une des réponses les plus dramatiques à la servitude, certaines raisons ont plaidé en faveur des fausses couches provoquées par le régime des plantations. Les conditions de vie et l'épuisement du travail ont, sans doute, favorisé les nombreux avortements naturels dont se plaignent les colons au XVIIIème siècle. Un nombre non négligeable d'esclaves africains savaient utiliser les plantes de la pharmacopée créole, pour refuser les naissances. Une autre raison, qui encourage les femmes à se débarrasser des embryons, est la peur de représailles qui sanctionnaient le décès des nourrissons; LETI complète le tableau en révélant que *"malgré le tétanos infantile qui faisait des ravages, faute de mesures prophylactiques au XVIIIème siècle, les décès des nourrissons étaient imputés à la*

malveillance des mères esclaves".² D'un autre côté, l'avortement est tacitement encouragé par l'autorité coloniale, qui condamne les marronnes à de fortes amendes, en cas de naissances illégitimes.

Comme on le remarque, entre la volonté délibérée et l'influence de l'institution esclavagiste, un éventail de mobiles pousse les femmes à rejeter la maternité, malgré les humiliations et les sévices qui répriment les gestes criminels. Commettre un infanticide, c'est s'en prendre à la propriété du colon, l'enfant c'est la chose, c'est le bien du colon, et dans cette logique mercantile, l'infanticide mérite un châtement dissuasif pour décourager la récidive. N'empêche que rien ne neutralise l'élan des mères infanticides. Des douleurs irrémédiables les conduisent à supprimer leurs nourrissons, avec une épingle plongée dans la fontanelle. Du coup, les planteurs, loin d'envisager leur responsabilité dans ces actes désespérés, accuse l'incurie de leurs négresses et la dégénérescence du sentiment maternel, avant d'avoir recours aux matrones et aux hôpitaux, pour limiter la mortalité des négrillons.

3- Le suicide des femmes esclaves: Le suicide est un refus manifeste de l'appropriation du corps esclave, il est une autre figure, de cette volonté destructrice qu'est l'infanticide et l'avortement. Elle a constitué pour les femmes esclaves une manière encore plus explicite de retourner la violence contre soi, pour refuser un ordre inacceptable. Au lieu d'extérioriser leur révolte par l'insoumission, des femmes esclaves recourent à la pendaison, à l'absorption de salpêtre ou de terre pour s'abstraire d'un monde sans issue. C'est ainsi que certaines

² LETI (Geneviève), Santé et sociétés esclavagistes à la Martinique, Paris, Editions L'Harmattan, 1988, 459 p.

femmes, lors de leurs premières confrontations avec la plantation, ont choisi de disparaître.

4- L' empoisonnement . L' empoisonnement du bétail et plus rarement celui du maître participe de la diversité des gestes attentatoires aux intérêts du planteur. L' empoisonnement indique toujours cette volonté de nuire et de détruire les symboles et acteurs du malheur. Mythe ou réalité, la permanence de cette menace, relayée par la défiance générale à l'égard des pratiques religieuses des africains affecte la pensée du colon. La paranoïa du poison comme la psychose du complot à travers le culte vaudou croît dans **l' esprit du colon. Dès le début du XVIIIème** siècle, arrêtés coloniaux et ordonnances royales condamnent les coupables à être brûlés vifs ou pendus³ . A une époque où des épidémies inconnues ravagent les troupeaux, l'empoisonnement devient le coupable idéal des épizooties meurtrières, et l'irrationnel, la solution des morts inexplicables. On va jusqu'à suspecter les connaisseuses de plantes à usage médicinal de posséder des pouvoirs occultes. Entre l'accusation d'user des drogues et celle de manipuler les forces démoniaques, l'institution coloniale hésite, mais tente des procédures d'inculpation sans appel, lors des disparitions suspectes. Les plaideurs peuvent aussi se passer de l'arbitrage des tribunaux. En Guadeloupe, la justice, dans le célèbre cas de **Gertrude**, esclave présumée coupable de l'empoisonnement de sa maîtresse, et séquestrée impunément deux ans durant, dans un cachot de la propriété de son maître, a instruit sous dénonciation un procès qui s'est soldé par l'acquittement du maître.

³ MANILA FOUCK Serge, L'esclavage en Guyane, entre l'occultation et la revendication. Condé Cond-SurNoireau, éd Ibis rou-e, 1997, pages.

5- Le marronnage: Il va clore la série de ces actes d'insoumission. Ainsi, malgré les risques, certaines esclaves n'hésitent pas à partir enceintes, ou chargées de nourrissons, pour affronter les embûches d'une vie rebelle à travers champs, collines et bois. Inférieures en nombre, les maronnes sont aussi décidées que leurs compagnons fugitifs, pour vivre cette vie de risque, où elles peuvent payer le prix de leur indépendance par des viols et des agressions; d'autres rejoignent les insoumis qui vivent en communautés dans les grands fonds, et improvisent de nouvelles conduites de survie, tout en conformant leur attitude féminine au mode d'existence des parias. Dans ce second choix, elles partagent les dangers et les risques d'expéditions punitives, qui traquent les déserteurs. A l'épreuve constante du refus de la servitude, le postulat racial qui chosifie les noirs, ne peut s'affirmer qu'à l'aide de mesures policières. La marronne participera aussi à la mise sur pied des séditions élaborées lors des cérémonies vaudoues. Des figures symboliques de l'insurrection des noirs en 1802 sont aussi des femmes. Elles s'appellent **Solitude, Marthe-Rose**, et des dizaines d'autres anonymes qui ont donné leur sang pour défendre la liberté.

L'émancipation définitive ne s'imposera qu'au terme d'un long processus et d'une lente évolution des opinions libérales, qui se cristallisent sous l'impulsion d'une autre Révolution, en Avril 1948. Presque 60 ans après la grande Révolution française de 1789⁴.

II- La résistance des femmes africaines

Après avoir dressé le tableau des femmes africaines esclaves, issues de la traite, dans leur rapport avec leur

⁴ HERBERT (Azure-Marie), *Traces et voix de femmes esclaves*, Paris, PUF, 1997, 90 pages.

maître, on peut se poser la question de savoir si les relations de domination entre hommes et femmes en Afrique valent le coup d'être considérées comme des relations esclavagistes. En effet, les médias donnent souvent une vision manichéenne de la femme africaine.

Sous un angle on retient des femmes africaines leur sens du bon sens et leur éthique des valeurs universelles tout comme leur aptitude à se tirer du pire des situations par la raison et par l'intuition. Sous un autre, apparaît l'image de femmes africaines assujetties, mutilées et esclavagisées; cette seconde manière de penser les femmes africaines justifierait la croisade de l'occident en Afrique, avec ses ONG et d'autres institutions de taille, pour une mission de libération et de civilisation de la femme africaine selon leurs propos.

Entre ce qui sublime et ce qui assombrit l'image de la femme africaine, il semble mieux plausible pour d'autres de penser que malgré la dense personnalité des africaines, elles sont prises entre une identité traditionnelle et une déviance offerte par la modernité.

Mises à part certaines fonctions nobles et respectables, les traditions africaines comme presque toutes les traditions d' autres régions du monde, ont aussi pour fonction latente de légitimer l'oppression des hommes sur les femmes.

Finalement les femmes africaines supportent non seulement les oppressions et les discriminations qui se rattachent à ce que les uns considèrent comme la domination culturelle des hommes sur les femmes, ces dernières sont d' autant plus lourdes qu'elles subissent le poids excessif des relations post-coloniales de domination entre les États industrialisés riches et les États africains pauvres. Autrement

dit, les femmes africaines sont victimes d'une double oppression, par rapport aux femmes des pays riches.

Dans cet état de choses, quelles vont être les résistances individuelles et collectives des Africaines devant les inégalités qu'elles ont à affronter au quotidien , à l'instar des autres femmes du monde?

Tradition et modernité. Résistance des femmes.

Comme on le disait plus haut, il paraissait objectif de croire que la femme africaine est prise dans son combat au quotidien entre une identité traditionnelle et une "déviance" offerte par la modernité. La tradition est d' autant plus forte que la "modernité" n'a été longtemps que l'apport de l'étranger: dominations coloniales, missions religieuses; les modèles d'indépendance avec leur cortège d'institutions européennes, greffées sur des sociétés africaines; les plans de développement des années 70, les plans d'ajustement structurel des années 80, la dévaluation; les gouvernements de la Banque Mondiale et du FMI, pour les années 90.et quid de L'an 2000? La modernité, c'est encore et surtout le Code Napoléon du XVIIIème siècle, ou mieux encore, les codes africains modernes de la famille et des personnes, qui puisent en grande partie dans l'évolution du droit français.

Entre tradition et modernité, la résistance a tous les visages du noir et du blanc. D'abord les traditions africaines vont nourrir une identité de résistance, et offrir des repères fondateurs, face à la modernité qui est considérée comme l'apport de l'étranger. La modernité, de son côté, surtout pour la minorité de femmes africaines qui ont accès à l'instruction, aux savoirs, à l'information et «aux messages étrangers», les fait échapper et résister au rôle assigné par les traditions

coutumières. Des figures de résistance se montrent diverses et opposées à la fois.

1- Les femmes africaines enclavées dans la tradition: Il y a des femmes africaines traditionnalistes qui valorisent le mariage dans le sens communitariste et non individualiste du terme, le consentement volontaire est relégué au second plan, les mêmes valorisent la place de l'homme dans la tradition, la dot dans son aspect symbolique, les maternités nombreuses et les pratiques de l'excision.(les symboliques de l'excision s'inscrivant ici dans cette destination de la vie sexuelle à l'accouchement, la progéniture nombreuse, riposte de survie face à la précarité). Et parce que, pour une femme, la reconnaissance sociale passe par l'aptitude à servir, le mariage à tout prix, même polygame, l'excision ou les maternités nombreuses, les pratiques culturelles sont valorisées par des femmes enclavées dans le groupe traditionnel.

2- Les femmes africaines modernes: Du côté des femmes africaines modernes, instruites en général, les revendications vont du consentement volontaire dans le mariage au mode de dissolution volontaire dans le divorce en passant par l'exhortation de tous à une nouvelle reconnaissance sociale égale et équitable des droits et devoirs des époux. Elles veulent gérer personnellement leur vie de mariage jusqu'au bout, mieux gérer les conséquences d'une séparation (garde des enfants, pension alimentaire), refusent de vivre les drames du veuvage, tant sur le plan patrimonial que sur le plan personnel, à côté de **leurs droit civils** elles revendiquent également, sur la base de l'égalité, **leurs droits de citoyenneté** comme le droit à la santé, le travail, l'instruction,

la liberté d'entreprise, une plus large participation au processus décisionnel⁵.

3- Femmes entre tradition et modernité: Toutefois la frontière entre ces deux visages de femmes contemporaines est subtile, il ne suffit pas d'être instruite pour voguer dans l' autre sens de la conformité culturelle. On peut également avoir accès à l' instruction, et très bien vivre ses traditions dans ce qu'elles ont de choquant pour des Occidentales ou certaines femmes africaines éprises d'une certaine forme de liberté.

L'histoire des femmes en Afrique révèle des cas de filles rurales analphabètes qui disent non à leur mariage arrangé au préalable, un non traduit par le refus de consommer le mariage, ou qui va jusqu'à l'homicide du mari quelque fois ou encore qui s'exprime tout simplement parla désertion du domicile conjugal quand on a l'opportunité d'avoir un refuge plus ou moins sûr..⁶Ces femmes analphabètes ou peu instruites élaborent tous les moyens pour exprimer le refus d'un destin que l'on forge pour elles. En revanche, il y a des femmes médecins, enseignantes, directrices de sociétés, juristes ou journalistes qui valorisent le pouvoir de l'homme dans la société traditionnelle, et vivent par exemple la polygamie comme un charme; une libre façon dans leur logique de défendre les traditions africaines et de résister à ce qu'elles voient comme une "absurdité monogamique" des cultures d'importation.

⁵ QUAO-GAUDENS, Pascale et CLAVREUIL, Gérard: Femmes, Afrique Noire: quels droits, Jeune Afrique Plus, 1990, N° 6, pages 98-11-3.

⁶ TUBIANA (Marie-José), Des troupes et des femmes, mariage et transfert de biens chez les Béris du Tchad et du Soudan, Paris, éd. L'Harmattan, 1985, 384 pages

Sur un autre plan, bien au-delà de ces diverses configurations, les Africaines démontrent aujourd'hui, face aux dévaluations répétitives de leur monnaie, aux échecs des plans de développement, et aux conséquences de l'injustice qui est faite dans les accords politiques et économiques internationaux à caractère inhumain, combien elles sont des actrices du développement social. N'est ce pas une forme de résistance à la portée patriarcale, des systèmes sociaux, que de se faufiler étrangement entre les mailles si lâches des filets dans lesquels on pense un peu vite les avoir enserrées?

Entre le XVIème et le XIXème siècle, les femmes africaines esclaves éprises de liberté revendiquaient leur refus de l'esclavage par des résistances individuelles et des actes collectifs d'insoumission.

En se battant pour leur survie, celle de leurs enfants et en jouant chacune à leur manière leur rôle d'épouse, de mère et de citoyenne, les Africaines d'aujourd'hui, avec les moyens de la raison et de l'intuition, résistent sous l'écume du tissu social et inventent au quotidien le sens de leurs pratiques et de leurs statuts.

RESUMEN

Este papel pone el acento en lo que acerca y aleja a mujeres africanas de distintas épocas. En lo que trata de las similitudes, el texto nos indica que las situaciones de opresión pueden engendrar deseos incontrolables de recobrar la libertad, cuando no se bajan los brazos frente a un desequilibrio de fuerzas en detrimento de uno. La mujer africana esclava, del siglo XVI al XIX reacciona a su status por diversos actos de insumisión que crean y mantienen en ella su aspiración a la libertad.

En su estrategia se permite todo, y llega al final de ciertos pensamientos que parecerían a priori vergonzosos (infanticidios, homicidios, etc.), pero que son de hecho respuestas dramáticas a la servidumbre, la mujer africana contemporánea tampoco se dobla frente a la doble situación de opresión vivida por ella, situación que explica la presión de las formas clásicas de opresión entre hombres y mujeres (dominación cultural de los hombres sobre las mujeres), agravada por las situaciones engendradas por relaciones de opresión entre Estados ricos y Estados pobres. Gracias a su combatividad, ella consigue formas de resistencia mediante estrategias de supervivencia a lo que podría afectar el desarrollo de los Estados africanos (mentalidades retrógradas, proyectos de sociedad inadecuados, política del vientre, relaciones económicas internacionales desiguales, soberanía burlada e ingerencia anárquica en los asuntos interiores de los Estados pobres..) El matiz entre esas mujeres de dos épocas diferentes viene del hecho que la mujer africana esclava es reconocida, en el Código negro de Luis XIV como una propiedad cuyos frutos pueden ser aprovechados, o que se pueden vender, o destruir, o que se puede transmitir a los herederos. En cuanto a la mujer africana actual, se separa de su antepasada esclava en el sentido que no se reconoce ningún status de esclava en ninguna legislación contemporánea. No incluye, sin embargo, la condenación de las situaciones de opresión que puede vivir ella y que van en el sentido opuesto al ideal de justicia y equidad deseado para el siglo XXI.

Palabras-claves: mujer africana, mujer esclava.

ABSTRACT

This article presents a study of the elements that african women of different ages share in common and those by which they are separated. For what these women have in common, the text indicates that oppressive situations produce very strong feeling concerning desires to recover liberty, when one does not wish to continue passively, facing unbalanced forces to ones own loss. The african slave woman from the 16th to the 19th century reacted against her status by different acts of disobedience that created and maintained her aspiration for liberty. Among her strategies, she permits herself everything going from certain thoughts that "a priori" might seem quite dissolute (chilmurder, homicide, etc...) but that in fact are dramatic responses against servilism. The contemporary african woman of the XXth century does no longer keep silent in front of the double situation of oppression that she lives, situation that explains the pressure of the classical forms of oppression between men and women (cultural domain of men over women). This is aggravated by situations that characterize the relations of oppression between the rich and the poor states. Thanks to her struggle, she resists in her own way by survival strategies to what might mean an attainment for the development of african States (retrogressive mentalities, inadecuate society projects, stomach politics, unequal international economic relations, jeer souverainety and anarchique meddlement within the interior affaires of the poor States...). The nuance between the women of these different eras comes from the fact that the african slave woman had a legal recognition in the black Code of Louis the XIVth as a property that could be sold, destroyed or passed on to, heirs. In revenge, this does not exclude the fact that the situations of oppression that she lives today are due to condemnation and go against the ideals of justice and equality that are desired for the XXIst century.

Key words: african, woman slavery.

RESUME

Cette communication met l'accent sur ce qui rapproche et éloigne des femmes africaines d'époques différentes. Pour ce qui en est des similitudes, le texte nous indique que les situations d'oppressions peuvent engendrer d'irrépressibles désirs de recouvrer la liberté, quand on ne baisse pas les bras face à un déséquilibre des forces à son détriment. La femme africaine esclave du 16ème au 19ème siècle réagit à son statut par diverses actes d'insoumission qui créent et entretiennent en elle sort aspiration à la liberté; dans sa stratégie elle se permet tout, et va au bout de certaines pensées qui à priori paraissent crapuleuses (infanticides, homicide, etc...), mais qui sont en fait des réponses dramatiques à la servitude. La femme africaine contemporaine du XXème siècle ne baisse pas non plus l'échine face à la double situation d'oppression qu'elle vit, situation qu'explique la pression des formes classiques d'oppression entre hommes et femmes (domination culturelle des hommes sur les femmes), aggravée par les situations qui découlent des relations d'oppression entre les États riches et les États pauvres. Grâce à sa combativité, elle résiste à sa manière par des stratégies de survie à ce qui pourrait porter une atteinte au développement des États africains (Mentalités rétrogrades, projets de sociétés inadéquats, politique du ventre, relations économiques internationales inégales, souveraineté bafouée et ingérence anarchique dans les affaires intérieures des États pauvres.-) La nuance entre ces femmes de deux époques différentes vient du fait que la femme africaine esclave est sur le plan légal reconnue dans le Code noir de Louis XIV comme une propriété dont l'on peut jouir des fruits ou que l'on peut vendre, détruire ou que l'on peut transmettre à ses héritiers. Quant à l'Africaine d'aujourd'hui, elle s'écarte de son ancêtre esclave, au sens ou ne lui est reconnu, dans aucune législation contemporaine, le statut d'esclave. En revanche, cela n'exclut pas de condamner les situations d'oppression qu'elle peut vivre et qui vont dans le sens opposé à l'idéal de justice et d'équité souhaité pour le XXIème siècle.

communication. So is the case of Naupàn, a nahua municipality where 98% of the inhabitants still speak nahuatl, This community practices today a religions cult in honeur of Saint Mark, which is the result of a "reelaboration" of beliefs that have also been given new functions inside the present nahua context.